Bonjour,
Je vous prie de trouver ci-dessous le dossier de consultation de l’acheteur COLLEGE FERNAND LEGER situé sur la commune de VIERZON.

Article 1 : Objet de la consultation

La présente consultation concerne la fourniture de denrées alimentaires.

Type de Marché :

Marché de fournitures

Forme du Marché :

Les prestations feront l'objet d'un marché passé sans publicité ni mise en concurrence préalables, conformément à l'article R2122-8 du code de la commande publique.
Les candidats sont informés que le pouvoir adjudicateur peut, à tout moment, ne pas donner suite à la consultation pour motifs d'intérêt général.

Les produits demandés :

- Produit n°1 Pomme de terre 20Kg (réponse le 12/12/2022 au plus tard) – Livraison le : 03/01/2023 - 22 jours de délai de livraison

La livraison aura lieu selon les modalités décrites ci-après : livraison tous les jours avant 11 H

Article 2 : Jugement des offres

Ce jugement sera exécuté dans les conditions prévues à l'article R 2152-7 du code de la commande publique.
Le Pouvoir Adjudicateur choisit l’offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération conformément aux règles qui régissent cette formule de consultation.

Les critères retenus pour le jugement des offres seront les suivants :

- Prix (moins disant) – 70%
- Performances matière d'approvisionnement direct (0 ou 1 intermédiaire) (nombre d'intermédiaires entre la production et la livraison à préciser) – 20%
- Bilan carbone (Proximité du fournisseur par rapport au collège) – 10%

Pour répondre à ce marché, il vous est demandé de bien vouloir remplir le formulaire suivant :
Lien vers formulaire de réponse de la consultation

Elimination des offres :

- Toute offre remise hors délai sera éliminée.

- Les candidats n’ayant pas fourni l’ensemble des déclarations, certificats ou attestations demandés, dûment remplis et signés.

Coordonnées de l'acheteur :

- COLLEGE FERNAND LEGER
- Clarisse CHALON
- 56 RUE JULES GUESDE
- 18100 VIERZON
- Responsable des achats : Clarisse CHALON
- Téléphone : 02 48 83 18 43
- Courriel : 0180644c-gestion@ac-orleans-tours.fr

Recours

En cas de difficultés sur l’interprétation ou l’exécution des dispositions ci-dessus, les parties essaieront de régler à l’amiable des litiges pouvant s’élever entre elles.
Toutefois, dans l’hypothèse où un accord ne pourrait intervenir, il est fait attribution de juridiction au tribunal compétent : Orléans